

## SwissGAP Horticulture

### Détenteur de la marque / du programme

Association SwissGAP

Belpstrasse 26  
Case postale 7960  
3001 Berne

Téléphone 031 385 36 90

Email: [info@swissgap.ch](mailto:info@swissgap.ch)  
[www.swissgap.ch](http://www.swissgap.ch)

SwissGAP est une association qui a pour objectif d'appliquer le standard GLOBALG.A.P. en Suisse en tenant compte des structures spécifiques à la Suisse.

Des standards basés sur les exigences existantes de la production intégrée ont déjà été élaborés pour l'horticulture ainsi que pour les fruits, les légumes et les pommes de terre (FLP).

Les membres de l'association sont les fédérations de branche swisscofel, UMS, FUS, swisspatat et JardinSuisse, sans oublier IP-SUISSE et Bio Suisse.

JardinSuisse est principalement responsable de l'établissement des directives SwissGAP Horticulture :

JardinSuisse, Section Professionnelle Production Floriculture  
Bahnhofstrasse 94  
5000 Aarau

Téléphone 044 388 53 36

Email: [produktion@jardinsuisse.ch](mailto:produktion@jardinsuisse.ch)  
[www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch)

Tout comme GLOBALG.A.P., SwissGAP n'est pas une marque ni un label, mais définit surtout les bonnes pratiques agricoles.

Depuis 2008, SwissGAP Horticulture est officiellement reconnue comme entièrement équivalent par GLOBALG.A.P. via un benchmarking. Depuis le 1er juin 2024, le standard IFA V6 de GLOBALG.A.P. constitue la base.

### Public cible

Jardinerie et pépinières.

### Bénéfice pour le client

Droit de livraison aux clients qui exigent SwissGAP.

En plus, la certification de SwissGAP Horticulture est une condition requise pour obtenir une certification Suisse Garantie dans le domaine de l'horticulture.

### Exigences essentielles

Le respect des bonnes pratiques agricoles et horticoles est au centre des préoccupations. Il existe notamment des exigences dans les domaines du sol/substrats, de la fertilisation, de la protection phytosanitaire (intégrée), de la gestion de l'eau, de la gestion des déchets, de l'efficacité énergétique, de la biodiversité, de la sécurité au travail ainsi que de la traçabilité et de la désignation.

### Règlements / Standards

Les exigences techniques du standard sont résumées dans une checkliste. En outre il existe d'autres règlements concernant le système de certification.

<https://jardinsuisse.ch/fr/themenFR/unsere-themen/swissgap/>

### Possibilité de distinctions

SwissGAP n'est ni une marque, ni un label et n'apparaît pas sur le produit.

### Inscription

L'inscription s'effectue via JardinSuisse.

Le formulaire d'inscription est transmis à ProCert en tant que seul organisme de certification autorisé.

### Audit

Audit annuel, 10% de tous les audits doivent être effectués de manière inopinée.

### Validité du certificat

Celle-ci dépend des prescriptions de GLOBALG.A.P, toujours précisément 1 an à partir de la date de la première certification.

### Coûts

Selon le règlement tarifaire de JardinSuisse: Voir lien sous "Règlements / Standards »

### Contact ProCert

Martin Widmer  
Téléphone 031 560 67 68  
Email: [m.widmer@procert.ch](mailto:m.widmer@procert.ch)

Source: [www.swissgap.ch](http://www.swissgap.ch) / [www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch)